

Les
Carnets
de la Chaire
ESS

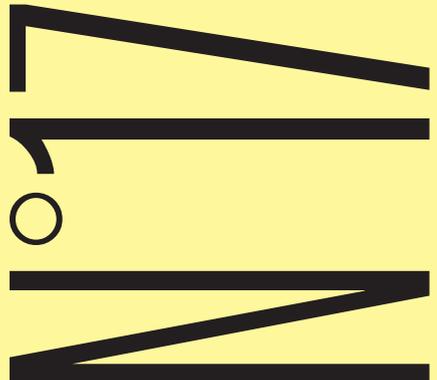


L'ESS au prisme du genre et du *care* pour une transition juste

*Juliette Cermeno,
Caroline Demeyère — Août 2025*

— université
— lumière
— LYON 2

CHAIRE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



Sommaire

Les carnets de la chaire rendent compte de travaux réalisés dans le champ de l'ESS. En adoptant un format court et accessible, ils ont pour objectif de favoriser la transmission de connaissances aux organisations et personnes impliquées dans l'ESS mais aussi dans le monde universitaire (chercheur·es et étudiant·es et en ESS), afin de leur permettre de :

- Réfléchir et situer leur pratique,
- Accéder à des savoirs qui leurs sont utiles et applicables,
- Susciter la curiosité pour les activités de recherche en ESS.

Les carnets de la chaire peuvent donc être l'occasion de restituer une expérience pédagogique et/ou de recherche menée notamment dans le cadre de la chaire, mais également de proposer une synthèse ou une réflexion sur une question/un enjeu associé·e au champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

Introduction :
Féminisme et ESS,
un rendez-vous manqué p. 5

**1 • Mise en perspective historique
dans le contexte français** p. 7

2 • La place des Femmes dans l'ESS p. 8

**3 • Le *care* au cœur
de l'ESS comme nœud
des inégalités de genre** p. 9

**4 • Prendre en charge
les inégalités de genre
dans l'ESS** p. 14

Lutter contre l'imaginaire
égalitaire de l'ESS pour
transformer sa culture p. 14

Politiser le *care* au sein
des organisations de l'ESS p. 15

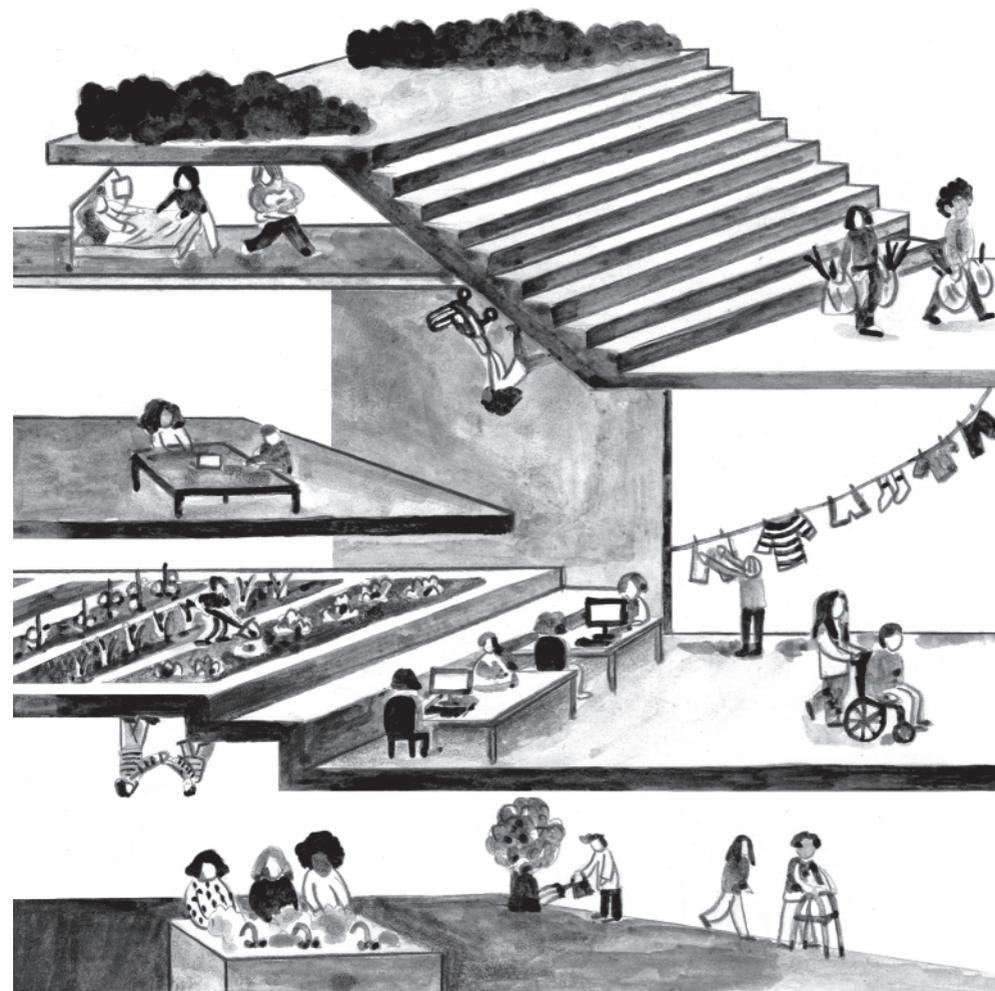
Conclusion..... p. 17

Biographie des autrices p. 18

Bibliographie..... p. 19

L'ESS au prisme du genre et du *care* pour une transition juste

Juliette Cermeno, Caroline Demeyère — Août 2025



Introduction

Féminisme et ESS, un rendez-vous manqué

Le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans la lutte contre les inégalités de genre et l'avant-gardisme de certaines OESS (organisations de l'ESS) dans leur gouvernance ont été mis en avant. Les Équitables Pionniers de Rochdale, organisation fondatrice du mouvement coopératif, a instauré le droit de participation égalitaire des femmes membres en 1844, presque un siècle avant l'obtention du droit de vote en Angleterre¹. L'expérience autogestionnaire des ouvrières du Groupe Femmes de la coopérative LIP (Cros, 2021), ainsi que celle des nettoyeuses de la coopérative du Balai Libéré, qui ont symboliquement « licencié leur patron » durant les années 1970, illustre la façon dont les coopératives, en tant que modèles d'organisation démocratique, sont susceptibles de constituer des espaces d'émancipation pour les femmes. À travers les « œuvres sociales », le mouvement mutualiste a également historiquement joué un rôle dans la lutte pour les droits des femmes, notamment pour la légalisation de l'avortement et de la contraception, ainsi que pour un accouchement sans douleur (Siney-Lange, 2020). Enfin, dans de nombreux pays, les associations constituent les formes organisationnelles privilégiées du mouvement féministe,

elles ont eu et ont encore un rôle déterminant dans la lutte et la préservation pour les droits des femmes. Pourtant, le mouvement féministe n'a jamais reconnu l'ESS dans son rôle de soutien, de leur côté, les acteurs et actrices de l'ESS ont peu investi les réflexions féministes. Il y a là un rendez-vous manqué entre deux mouvements pourtant portés par des ambitions communes de justice sociale.

Face à ce constat, et dans la continuité des nombreuses initiatives récentes appelant à penser la question du genre dans l'ESS, ce carnet a pour ambition de synthétiser les enjeux liés aux inégalités de genre dans les pratiques et au sein des OESS. Il ne s'agit toutefois pas de penser ces inégalités uniquement sous l'angle de la justice sociale mais également comme un enjeu central de la transition écologique. En plaçant la question du *care* au cœur de cette réflexion, nous proposons d'articuler le social et l'environnemental, en soulignant que la lutte pour l'égalité est indissociable de la lutte écologiste – et réciproquement. Dans cette perspective, l'ESS apparaît comme un espace stratégique pour s'organiser en faveur d'une transition écologique juste.

¹ Alliance Coopérative Internationale, Comment les coopératives favorisent-elles l'égalité des genres ? : <https://ica.coop/fr/madras/nouvelles/comment-cooperatives-favorisent-elles-egalite-genres>

1 • Mise en perspective historique dans le contexte français

Les initiatives en matière d'évaluation et de prise en charge des inégalités femmes-hommes dans l'ESS n'émergent que récemment en France dans les années 2000. En 2002 est créé le premier Observatoire de la parité au sein de la Mutualité Française, puis en mai 2011, est signé le premier accord de branche sur l'égalité femmes-hommes, regroupant douze branches professionnelles de l'ESS. Cette même année, lors des États généraux de l'ESS au sénat, un atelier intitulé « L'ESS au féminin et si tout le monde y gagnait ? » est organisé par le collectif FemmESS, prenant pour point de départ « le décalage persistant entre, d'une part, la participation effective des femmes au développement de l'ESS [...], et d'autre part, la quasi-inexistence des mandats exercés par des femmes dans les instances décisionnelles et représentatives du secteur »². À l'issue de cet atelier, une pétition intitulée « Cent femmes s'engagent pour l'Égalité maintenant dans l'ESS » est émise, contenant des propositions qui seront déployées dans les années suivantes, telles qu'un accord-cadre sur l'égalité professionnelle (adopté en 2015), ainsi que la reconnaissance de l'égalité femmes-hommes avec la reformulation du principe « un homme, une voix » en « une personne, une voix » et la création d'un Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS dans la loi cadre sur l'ESS de 2014.

Dans le sillage de cette loi et dans le contexte du mouvement #MeToo de renouveau des luttes féministes, la question de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS s'ancre durablement avec la création de l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes, rattaché à ESS France, et la production d'un rapport triennal sur la question produit par le Conseil supérieur de l'ESS. Nous notons parallèlement un développement d'initiatives sur le sujet à la fois du fait des acteurs et actrices de l'ESS, ainsi que des universitaires. Des OESS dédiées à l'accompagnement des OESS sur l'égalité se développent par exemple, Coop Egalitère ou Scop Perfégal. Une importante recherche action est menée à l'initiative de la Manufacture Coopérative sur la nécessité de « Fabriquer l'égalité professionnelle » dans l'ESS en 2018 pour dégager des outils à destination des structures de l'ESS³. Des initiatives visant à rendre visible le rôle des femmes dans le champ de l'ESS, tels que le projet Matrimoine de l'ESS⁴, afin de retrouver la mémoire des femmes qui ont contribué à la reconnaissance et au développement de l'ESS. Un premier ouvrage académique collectif regroupant des contributions sur la question des femmes dans l'économie sociale et solidaire est publié (Saussey, 2018). Enfin est lancé en 2023 le projet européen CAPSE (*Collective Action for Parity in the Social Economy*) piloté par ESS France qui vise à tendre vers plus d'égalité dans les instances dirigeantes de l'ESS en Europe.

2 <https://petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=FEMMESS>

3 ManuCoop. (2018). Économie sociale et solidaire... et égalitaire ?. <https://manufacture.coop/fr/ressources/economie-sociale-solidaire-et-egalitaire>

4 <https://www.ess-france.org/matrimoine-de-l-ess>

2 • La place des Femmes dans l'ESS⁵

La question des femmes dans l'ESS gagne du terrain ces dernières années face à un constat : la présence majoritaire des femmes n'est pas synonyme d'égalité, ni de reconnaissance. En effet, l'ESS est un champ très féminisé à l'échelle mondiale. Cette féminisation concerne aussi bien le travail salarié que le bénévolat, ainsi que la population bénéficiaire. Cependant, les femmes restent cantonnées à des positions subalternes. On observe une ségrégation à la fois verticale, les femmes accèdent moins aux postes à responsabilité, et horizontale, elles sont surreprésentées dans les secteurs historiquement associés au féminin, comme l'éducation, le soin ou le travail social. Au sein des OESS, coexistent des « lieux » pour les femmes (postes techniques et opérationnels, fortement féminisés) et des « non-lieux », comme les instances de gouvernance, où elles sont largement sous-représentées (Parente & Martinho, 2018).

En tant qu'employeuse, l'ESS en France reflète cette tendance (Conseil supérieur de l'ESS, 2024) : sept salariées sur dix sont des femmes. Seules les coopératives présentent une mixité avec 47 % de femmes, les autres OESS sont caractérisées par une sur-féminisation

du travail salarié. Les écarts de salaire entre hommes et femmes dans l'ESS (23 %) sont équivalents à ceux observés dans le reste de l'économie (24 %). Les structures les plus inégalitaires sont les mutuelles, avec 43 % d'écart salarial entre les hommes et les femmes. Ces écarts se creusent avec la hiérarchie, la catégorie cadres étant la plus concernée. Le temps partiel, plus couramment pratiqué par les femmes (quatre femmes sur dix dans l'ESS, contre 24 % dans le secteur public et 19 % dans le secteur privé lucratif), la concentration des femmes dans les secteurs les moins rémunérés et les d'inégalités – un homme a deux fois plus de chances qu'une femme d'être cadre dans l'ESS – expliquent cet écart. Concernant les conditions d'emploi, 75 % des titulaires de contrats à durée déterminée dans l'ESS sont des femmes, et 41 % des femmes salariées de l'ESS travaillent à temps partiel. Ces formes d'emploi, souvent plus subies que choisies, contribuent à renforcer la précarité des femmes sur le marché de l'emploi. En termes de conditions de travail les femmes indiquent une surexposition aux violences : 64 % des salariées de l'ESS rapportent une exposition supérieure aux hommes (53 %) en matière d'agressions verbales de la part des

bénéficiaires, et une femme sur trois craint d'être agressée physiquement dans l'exercice de son travail.

Enfin, l'engagement bénévole global est mixte malgré une ségrégation en fonction de secteurs. Les femmes s'engagent dans des secteurs socialement perçus comme féminins comme la santé et l'éducation et les hommes dans des secteurs socialement perçus comme masculins comme le sport. Dans l'exercice des responsabilités au sein des OESS, comme être responsables associatifs, présidents ou trésoriers,

les femmes sont minoritaires ; quand elles assurent ces fonctions, c'est dans de petites organisations et dans des secteurs perçus comme féminins. Le temps de bénévolat des femmes est inférieur à celui des hommes, avec une ancienneté moindre dans les structures. Ce différentiel s'explique via deux mécanismes, les femmes disposent statistiquement de moins de temps libre en raison des inégalités dans la charge domestique et familiale et ne bénéficieraient que faiblement des effets de cooptation et de réseautage contrairement aux hommes.

3 • Le care au cœur de l'ESS comme nœud des inégalités de genre

La structure genrée de l'emploi et du bénévolat dans l'ESS ne doit rien au hasard, pour la comprendre il nous faut regarder l'ESS comme champ pourvoyeur de « care ».

Le concept de *care* émerge dans les années 1980 avec les travaux de la psychologue Carol Gilligan, qui le définit comme un souci prioritaire des rapports avec autrui. Le *care* désigne d'abord une disposition morale : une éthique fondée sur le constat de la vulnérabilité de chacun, ainsi que l'attention aux besoins des autres et au maintien des relations. Cette approche a ensuite été enrichie dans une perspective matérialiste par la politiste Joan Tronto et la philosophe Berenice Fisher. Elles proposent de définir le *care* comme une activité concrète : « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible »⁶. Le *care* recouvre des

⁵ Les données statistiques mobilisées et mécanismes décrits dans cette section sont tirées des deux rapports de l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS suivants :

« Genre et bénévolat. Femmes et hommes, un même engagement bénévole ? », juin 2020.

<https://urlr.me/J3Mm8B>

« État des lieux de l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire », mars 2019.

<https://urlr.me/2tAkaE>

⁶ Pour aller plus loin sur le concept de *care* voir : Tronto, J.-C. (2008). *Du care*. Revue du MAUSS, 32(2), 243-265. <https://shs.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-243?lang=fr>

ESS & GENRE: L'ESS au prisme du genre & du care pour une transition juste.

Entre féminisme & ESS, il y a eu un rendez-vous manqué, malgré des ambitions communes de justice sociale.

1. CONTEXTE FRANÇAIS

Les initiatives d'évaluation & de prise en charge des inégalités ♀-♂ sont récentes ≈ années 2000

➤ Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS

➤ Visibilisation de la participation des femmes dans l'ESS



➤ Organisations de l'ESS (OESS) qui accompagnent vers l'égalité

➤ Recherche-action pour créer des outils

➤ Ouvrage académique collectif

2. PLACE DES FEMMES DANS L'ESS

Elles sont nombreuses

mais pas égales! ni reconnues!

Ségrégation ↔ peu de postes à responsabilité

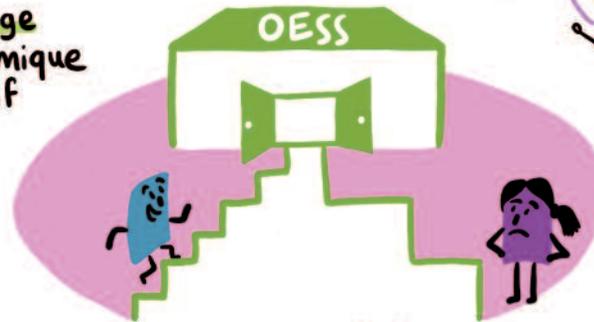
cantonnées à des secteurs: éducation, soin, travail social, etc.

Salaires inférieurs

Temps partiels

surexposition aux violences

CDD



3. CARE DANS L'ESS = NOEUD DES INÉGALITÉS DE GENRE

"Care" = attention aux besoins des autres, protection des humains et du vivant.

MAIS les femmes sont principalement en charge du care, à la fois social & environnemental

A priori, très compatible avec l'ESS!

Ex: aides soignantes aides à domicile

Heu, surtout les femmes racisées...

➔ Le travail du care est dévalorisé

Alors que c'est vital!

4. PRISE EN CHARGE DES INÉGALITÉS DE GENRE DANS L'ESS

il faut

Politiser le care

➤ Dénaturaliser le travail

➤ Interroger l'organisation

➤ Reconnaître le care

Quelles sont les tâches de care? Qui les fait?

Qui décide? Comment? Qui exécute?

Valorisation matérielle & symbolique

Lutter contre l'imaginaire égalitaire de l'ESS non, l'ESS n'est pas DE FAIT féministe et empouvoirant!

Pour réparer notre monde en crise, il faut mettre le care au centre et le politiser en ciblant les rapports de genre, de classe et de race. Alors l'ESS sera le levier d'une transition écologique et sociale juste.

gestes physiques, mais aussi émotionnels, il implique une attention portée aux relations humaines et plus largement au vivant dans son ensemble. En bref, le travail de *care* constitue un pilier essentiel de nos existences : il soutient et rend possible le maintien de la vie.

L'ESS revendique placer le *care* au cœur de ses valeurs et de ses pratiques⁷. Dans un système économique capitaliste souvent pointé comme destructeur pour les humains et le vivant, l'ESS est de plus en plus présentée comme alternative. Les OESS, en s'engageant entre autres dans des missions de soin auprès de personnes vulnérabilisées ou marginalisées, et plus généralement, en mettant l'intérêt général devant l'impératif économique, ainsi qu'en agissant au niveau des territoires dans une logique de proximité, répondent à des besoins souvent négligés par les politiques publiques ou délaissés par le marché, elles constituent en cela d'importantes pourvoyeuses de *care*.

Cependant, comme le montrent les travaux féministes sur les éthiques du *care*, ce sont principalement les femmes qui sont amenées à développer une telle éthique et se charger du travail associé. Non pas en raison d'une quelconque disposition naturelle, mais parce que la socialisation de genre les incite, dès le plus jeune âge, à se rendre disponibles pour les autres, souvent au détriment d'elles-mêmes. Cette socialisation se traduit matériellement par une division sexuée du travail du *care* : dans notre société, les femmes en assument la plus grande part, tant dans la sphère domestique que dans les espaces professionnels. La répartition du travail de *care* n'est pas seulement genrée : elle est également structurée par des rapports de race et de classe. Comme l'ont montré les travaux de Arlie Hochschild sur la marchandisation du *care* à l'ère de la mondialisation, dans les pays occidentaux ce sont des femmes issues de l'immigration, racisées, et déqualifiées, auxquelles sont de plus en plus sous-traitées ces tâches indispensables de garde d'enfants, de soins aux personnes âgées ou encore de ménage dans des conditions d'emploi précaires.

Dans la lignée du travail domestique, le travail du *care* réalisé en dehors du foyer est socialement invisibilisé et dévalorisé puisque conçu comme relevant de qualités naturellement féminines. En effet, s'il est conçu comme la conséquence de dispositions naturelles, il ne peut être pensé comme un travail, nécessitant un effort, méritant salaire, reconnaissance et conditions de travail dignes. Cette présomption explique en grande partie la structuration genrée de l'emploi dans l'ESS ainsi que les inégalités de genre qui l'accompagnent. En effet, la moitié des femmes salariées dans l'ESS travaillent dans le secteur social, et un quart se

7 CIRIEC France. (2024). Thème 7 - Le *care* au cœur des valeurs de l'ESS. <https://ciriec-france.fr/publications/le-care-au-coeur-des-valeurs-de-l-ess/>

concentre dans seulement trois professions : aides à domicile, aides-soignantes et agentes de service hospitalier. Dans ces métiers parmi les moins rémunérés de notre économie, la flexibilisation de la main-d'œuvre est particulièrement marquée : parmi les aides à domicile, aides ménagères et travailleuses familiales, 33 % sont en CDD et 83 % à temps partiel.

Au-delà des métiers du soin et du travail domestique, les femmes assument également une part essentielle du travail de réparation des dégâts causés par notre modèle économique sur l'environnement. Ici, les travaux écoféministes soulignent que le *care* est aussi un *care environnemental*. Ce sont principalement des femmes qui consacrent une part importante de leur temps à réparer notre monde, en prenant soin des liens entre les humains et leur environnement. Ces recherches mettent en évidence les inégalités environnementales qui traversent la crise écologique : nous ne sommes pas tous exposés, responsables, ni impliqués à égalité dans le travail de réparation qu'elle exige⁸. Elles montrent notamment que les femmes rurales des pays du Sud sont parmi les plus touchées par la déforestation, la pollution des sols et l'extractivisme minier. Sans surprise, elles se trouvent aussi aux avant-postes des luttes écologistes et de la création d'initiatives de l'économie solidaire, qui visent à mutualiser la prise en charge de besoins essentiels liés à notre environnement, notamment autour de l'alimentation et de l'agroécologie (Hillenkamp & Nobre, 2021). Ainsi, les enjeux liés au *care* apparaissent indissociablement liés aux enjeux écologiques et de genre.

Cependant, paradoxalement, si le *care* est au cœur de la mission de nombreuses structures de l'ESS en tant que valeur, il reste peu reconnu et pris au sérieux en tant que travail essentiel, y compris dans les organisations féministes de l'ESS. Sur ce point, des travaux sur le Planning Familial montrent que le travail de *care*, travail émotionnel et relationnel nécessaire à la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires est souvent négligé, considéré comme ne relevant pas du travail, ce qui contribue à l'usure et à l'épuisement des salariées (Flahault et al., 2014). Ainsi même dans les OESS dédiées à la défense des droits des femmes et associations féministes, telles que le Planning, les emplois restent de faible qualité, en contradiction avec les objectifs d'autonomie des femmes (Flahault et al., 2014).

En synthèse, l'organisation du *care* constitue, d'un côté, le nœud des inégalités de genre dans notre société, et plus particulièrement au sein de l'ESS, et, de l'autre, sa négligence est au cœur des enjeux écologiques contemporains.

8 Pour aller plus loin voir par exemple le dossier des cahiers du genre de 2015 « Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes » coordonné par : Sandra Laugier, Jules Falquet, et Pascale Molinier. <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2015-2?lang=fr>

4 • Prendre en charge les inégalités de genre dans l'ESS

Contribuer à la « réparation » de notre monde en crise nécessite de prendre au sérieux le travail du *care*, en reconnaissant son exploitation et en imaginant des pratiques de reconnaissance et valorisation. À ce titre, si l'ESS se veut le vecteur d'une transition écologique juste qui répond aux besoins de toutes et tous dans un souci d'équité, cela demande de repenser nos modèles socio-économiques et sociaux en mettant le *care* au centre. Il s'agit de reconnaître que les rapports de genre, mais aussi de classe et de race, sont structurant de la crise. Les inégalités sociales ne disparaîtront pas sans une transformation radicale des rapports de pouvoir qui sous-tende notre modèle économique.

Dans cette perspective, la recherche notamment en sciences de gestion et du management invite de plus en plus à penser le *care* dans la pratique managériale. Toutefois, les théories du *care* ont souvent été mobilisées de manière instrumentale : une large part des travaux adoptent une approche moralisatrice, proposant un modèle normatif du « bon » management. Cette lecture dépolitise le *care*, en le réduisant à un style de management niant ainsi ses fondements politiques ainsi que les rapports de pouvoir sur lesquels repose les pratiques managériales. C'est pourquoi, depuis une perspective féministe nécessaire du *care*, en ce qu'elle reconnaît ces rapports de pouvoirs, nous proposons aux acteurs et actrices de l'ESS des pistes pour interroger et repenser le fonctionnement de leurs organisations.

Lutter contre l'imaginaire égalitaire de l'ESS pour transformer sa culture

La culture organisationnelle constitue le socle commun de valeurs, de croyances et d'hypothèses à partir duquel sont légitimées les pratiques d'une organisation. Dans l'ESS, réside la croyance selon laquelle ce champ serait par nature un espace égalitaire, une croyance qui fonctionne comme « placebo » simulant l'émancipation sans réelle transformation sociale (Lamoureux, 1998). En ce sens les rapports émis alertent sur le « déni renforcé »⁹ de l'ESS quant à la question des inégalités de genre et soulignent le « parfum d'illusion »¹⁰ qu'il diffuse quant à son exemplarité en la matière. Face à un imaginaire égalitaire de l'ESS, il est urgent de lutter contre le postulat qu'« il ne suffit pas de décréter l'égalité pour qu'elle existe »¹¹.

9 Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire. « L'égalité femmes-hommes dans l'ESS. Rapport triennal 2021-2024 », 2021.

10 Observatoire de l'égalité femmes hommes dans l'ESS. « Etat des lieux de l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire », mars 2019.

11 ManuCoop. « Économie sociale et solidaire... et égalitaire ? », octobre 2018. <https://manufacture.coop/fr/ressources/economie-sociale-solidaire-et-egalitaire>

Cet imaginaire égalitaire repose sur deux mythes que nous avons identifiés. Un premier mythe présent notamment dans le dernier rapport de l'OCDE¹² consiste dans la confusion entre la féminisation des effectifs de l'ESS et son caractère féministe. Les femmes sont présentées comme « naturellement » attirées par les valeurs de l'ESS et les politiques d'emploi ultra-flexibles seraient en adéquation avec les *choix* des femmes en matière de parentalité. Le deuxième mythe concerne l'hypothèse selon laquelle une gouvernance démocratique des OESS fonctionnerait comme levier *automatique* d'empouvoirement pour les groupes sociaux dominés. D'autres acteurs saisissent ce discours pour pointer comme secondaire la question du genre, voire la mettre en concurrence avec celle de la classe : l'égalité entre les femmes et les hommes découlerait automatiquement du potentiel de transformation sociale de l'ESS en matière de réduction des inégalités de classe.

L'imaginaire d'une égalité mécanique et finalement, déjà acquise constitue un frein culturel majeur à l'élaboration d'un socle commun de valeurs en faveur d'une égalité réelle dans l'ESS. Il s'agit d'un imaginaire qu'il est nécessaire de déconstruire, en s'attaquant aux mythes fondateurs identifiés sur lesquels il repose. Cette déconstruction est une condition indispensable pour reconnaître les inégalités de genre qui persistent dans le secteur, et ainsi permettre leur reconnaissance et leur prise en charge effective au sein des OESS.

Politiser le *care* au sein des organisations de l'ESS

Des travaux en sociologie et économie donnent des pistes sur la manière dont la repolitisation du *care* peut être mis en pratique¹³. Par exemple, dans le cas de la collectivisation du soin aux enfants dans une banlieue défavorisée de Buenos Aires que Fournier et Loritz (2021) étudient, un changement identitaire s'opère pour les femmes membres du réseau d'organisations d'économie solidaire : de « mères attentionnées », elles deviennent « éducatrices/travailleuses communautaires » expliquent les chercheuses. La politisation du travail du *care* amène leurs activités à ne plus être perçues comme « naturelles » pour les femmes, devant être réalisées gratuitement et de manière invisible au sein du foyer familial. Au travers de la réalisation des activités de *care* dans le cadre d'un réseau de solidarité autogéré s'opère un double processus de défamiliarisation et décommodification : le *care* est

12 OECD Global Action. « Beyond Pink-Collar Jobs for Women and the Social Economy ». OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers. Vol. 2023/07. OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers, 20 mars 2023. https://www.oecd.org/en/publications/beyond-pink-collar-jobs-for-women-and-the-social-economy_44ba229e-en.html

13 Pour plus d'exemples voir les travaux et ouvrages coordonnés par des socio-économistes Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur.

réapproprié par les concernées, il n'est plus un service fourni dans le cadre d'un rapport d'exploitation au foyer ou sur un marché. Ce processus se traduit dans la pratique par le déploiement d'un design organisationnel horizontal abolissant les hiérarchies entre les travailleuses (cuisinières, nettoyeuses, enseignantes) et valorisant matériellement et symboliquement les tâches de *care* de façon égalitaire : salaire égaux et attribution du même statut d'éducatrices à toutes les travailleuses.

Ainsi, politiser la *care* invite à interroger la gestion des OESS en trois endroits, premièrement sur ce qui relève du travail dans nos organisations pour y intégrer les tâches de *care* (1), deuxièmement s'intéresser à l'organisation du travail, particulièrement aux rapports de pouvoir qui la sous-tendent (2), et troisièmement penser sa reconnaissance symbolique et matérielle (3). Sur ces trois dimensions nous proposons ici un ensemble de questions qui pourront servir de point de départ à la réflexion des acteurs et actrices de l'ESS.

(1) Dénaturaliser la catégorie travail : Les tâches de *care* ne figurent classiquement pas dans les fiches de poste. Pour reconnaître ce travail invisible que nous avons toutes et tous été socialisés à ne pas voir, il est nécessaire d'engager une enquête au sein de son organisation. Quelles sont les tâches qui répondent aux besoins essentiels de l'organisation, demandent du temps, de l'énergie et de l'attention, sans pour autant être prise en compte dans le travail ? Qui les prend en charge au quotidien ? Parmi ces tâches de *care* les plus fréquemment négligées, on retrouve notamment le travail émotionnel et relationnel, souvent assumé par des femmes : écouter un collègue en détresse, reconforter une bénéficiaire, apaiser les tensions dans une équipe, jouer un rôle de médiation en cas de conflit. Ces actions, bien que non reconnues comme telles, participent activement à maintenir les liens au sein de l'organisation. Elles doivent donc être pleinement intégrées à la réflexion sur ce qui relève du travail salarié ou bénévole dans les organisations de l'ESS.

(2) Interroger l'organisation : Sous couvert d'exigences de performance, la structuration pyramidale et les hiérarchies sont souvent naturalisées comme allant de soi. Or, il est essentiel d'interroger ces postulats, et plus particulièrement les rapports de genre qui sous-tendent les choix de design organisationnel. Qui prend les décisions, en théorie et en pratique ? Qui les exécute ? Comment se construit la légitimité de celles et ceux qui décident ? Et comment les espaces de décision sont-ils organisés, matériellement et symboliquement, qu'il s'agisse de la prise de parole en réunion, des horaires choisis, ou de la répartition des responsabilités ? Cultiver une réflexivité sur son organisation permet de rendre visible la manière dont le genre la structure. Il s'agit d'une étape indispensable pour penser des formes de gouvernance égalitaires dans l'ESS. Ici les organisations horizontales et autoges-

tionnaires souvent privilégiés des organisations féministes car elles constituent des designs organisationnels ayant démontré d'une meilleure habilité à réduire les inégalités.

(3) Reconnaître et valoriser le travail du *care* : Enfin, sous condition d'avoir mis en lumière les tâches relevant d'un travail de *care* invisibilisé (1) et de travailler à neutraliser la structure genrée de l'organisation (2), il s'agit de s'atteler à la reconnaissance et la valorisation du *care* dans la pratique. Cela demande de porter une attention particulière aux statuts d'emploi (titres, qualification), aux politiques liées au temps de travail (CDD, CDI, temps partiel ou temps plein), ainsi qu'aux conditions de travail et d'emploi dans lesquelles ces tâches de *care* sont accomplies : quelles ressources (temporelles et matérielles) sont réellement allouées pour permettre leur réalisation ? Ces tâches sont-elles prises en compte dans la charge de travail, dans les critères d'évaluation ? Ces réflexions permettent d'ouvrir des pistes pour une valorisation à la fois matérielle et symbolique du *care* au sein des OESS en faveur de la création de dispositifs de gestion pour favoriser sa reconnaissance pleine et entière.

Conclusion

Ce carnet propose ainsi des pistes pour mieux appréhender les inégalités de genre dans l'ESS en les replaçant dans la perspective du *care*. Mais il ne s'agit que d'un point de départ. D'autres chantiers restent ouverts, parmi lesquels documenter le fonctionnement d'organisations qui expérimentent des pratiques innovantes de reconnaissance et de valorisation du travail de *care*, ou encore approfondir les enjeux intersectionnels avec la classe et la race, qui structurent également sa répartition. Poursuivre ces réflexions collectives est indispensable pour faire de l'ESS un levier d'une transition écologique et sociale juste.

Bibliographie

BIOGRAPHIE DES ATRICES

Juliette Cermeno

Juliette Cermeno est post-doctorante affiliée à la Chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2, où elle conduit actuellement un projet de recherche sur les inégalités de genre dans les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS). Plus largement, ses recherches portent sur la violence organisationnelle dans des contextes variés, des entreprises multinationales aux organisations issues de mouvements sociaux.

Caroline Demeyère

Caroline Demeyère est Professeure en Management Ethics and Education à l'UCLouvain, Louvain School of management (Belgique) et chercheuse associée à la Copenhagen Business School (Danemark).

Elle s'intéresse à l'organisation d'une transition juste, pour d'autres pratiques et d'autres narrations. Ses travaux sont à la croisée des champs de l'Économie sociale et solidaire et de celui de la Diversité, de l'Égalité et de l'inclusion. Elle est co-facilitatrice du GT-ESS du RIODD.

Illustration de couverture / Laura Olivieri

Synthèse graphique / Florence Rhode — Scicabulle

Direction artistique / Léa Courvoisier et Alex Lafourcade
Direction de la communication, Université Lumière Lyon 2

Relectures / Séverine Saleilles et Emilie Lanciano

Comité de rédaction / Comité de suivi de la Chaire ESS

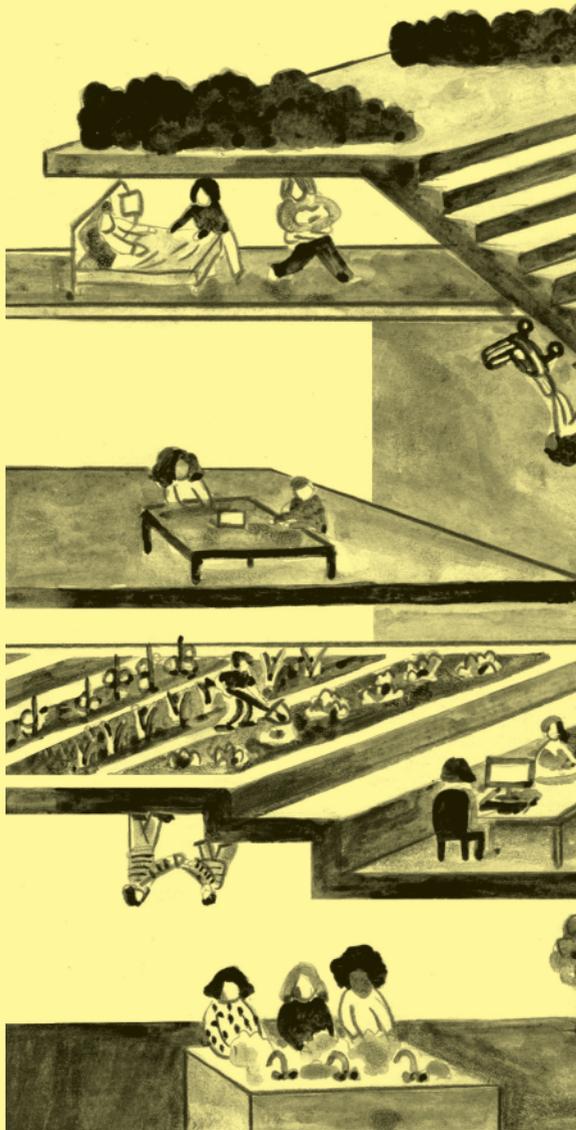
Exécution graphique / Patrick Metzger et Martine Chaillou

Secrétariat de rédaction / Emilie Lanciano

- **Cros, L.** (2021). Des pratiques émancipatrices aux prises avec les normes de genre et de classe. Le cas du groupe-femmes de Lip. *Cahiers du Genre*, 70(1), 137-155.
- **Flahault, É., Dussuet, A., & Loiseau, D.** (2014). Emploi associatif, féminisme et genre. *Travail, genre et sociétés*, 31(1), 101-121.
- **Fournier, M., & Loritz, E.** (2021). Collectiviser le *care*, réinventer le travail et solidarité dans les quartiers périphériques de Buenos Aires. In C. Verschuur, I. Guérin, & I. Hillenkamp, *Effervescences féministes : Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur* (p. 119-132). Graduate Institute Publications.
- **Hillenkamp, I., & Nobre, M.** (2021). Agroécologie et féminisme dans le Vale do Ribeira, Brésil : Construire la solidarité, prendre soin du territoire et reproduire la vie. In C. Verschuur & I. Guérin, *Effervescences féministes : Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur* (p. 153-174). Graduate Institute Publications.
- **Lamoureux, D.** (1998). La panacée de l'économie sociale : Un placebo pour les femmes? *L'économie sociale: l'avenir d'une illusion*. Boucherville, QC: Fides.
- **Parente, C., & Martinho, A. L.** (2018). The « Places and Non-places » Held by Women in Social Economy Organizations. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 29(6), 1274-1282.
- **Saussey, M.** (2018). *Les femmes dans l'économie sociale et solidaire : Un idéal subordonné au genre ?*
- **Siney-Lange, C.** (2020). La prise en compte des besoins des femmes dans le cadre mutualiste (XIX^e-XX^e siècles). *RECMA*, 355(1), 110-125.

L'ESS au prisme du genre et du *care* pour une transition juste

Juliette Cermeno,
Caroline Demeyère — Août 2025



Ce carnet explore l'articulation entre genre et ESS. Il revient tout d'abord sur la manière dont la question de l'égalité hommes-femmes a été gérée au sein de l'ESS, au regard de la surféminisation du champ et des inégalités qui y perdurent. Puis il entend expliquer l'origine de ces inégalités, ancrées dans l'invisibilisation du *care* au cœur de l'ESS. Enfin, il propose des pistes pour reconnaître et valoriser le travail de *care*, condition pour faire de l'ESS le vecteur d'une transition écologique juste.